

ANTI-CORRUPTION HELPDESK

PROVIDING ON-DEMAND RESEARCH TO HELP FIGHT CORRUPTION

REPONSES DU HELPDESK POUR 2013 (JANVIER-JUILLET)

Le Helpdesk est un service de recherche à la demande sur la corruption, proposé au réseau des sections nationales de Transparency International ainsi qu'à un certain nombre d'organisations dans un délai garanti. En général, les réponses sont présentées sous la forme d'articles de 4 à 8 pages synthétisant l'état des connaissances sur un sujet donné. Le Helpdesk est un élément central du programme *Anti-corruption Solution and Knowledge (ASK)*, le programme de gestion et de diffusion des connaissances de TI.

On peut consulter les réponses ci-après sur le site de Transparency International (<http://www.transparency.org/whatwedo/corruptionqas>) ou sur simple demande à : tihelpdesk@transparency.org.

////////////////////////////////////

SOMMAIRE

Lois anti-corruption	P.1
Institutions	P.2
Comprendre la corruption	P.3
Outils et méthodes de la lutte contre la corruption	P.3
Informations sectorielles	P.9
Informations sur des pays spécifiques	P.12

////////////////////////////////////

LOIS ANTICORRUPTION

Déclarations d'intérêts, de patrimoine : mécanismes de surveillance, politique de divulgation et sanctions

Question soumise par l'UE, juillet 2013

Les déclarations d'intérêts et de patrimoine sont considérées comme des instruments essentiels permettant de prévenir les conflits d'intérêts et de dévoiler l'enrichissement illicite. Il existe un consensus très large pour que ces déclarations soient présentées à un organisme public indépendant, disposant des ressources nécessaires, et chargé de les examiner. En raison du caractère confidentiel de ces déclarations, et pour des raisons de sécurité, la question de savoir s'il convient de les rendre public continue de faire l'objet de débats. Toutefois, la position commune est que les pays devraient rendre obligatoire la

divulgation des déclarations d'intérêts et de patrimoine, à l'exception des informations qui, si elles étaient rendues publiques, seraient alors considérées comme violant le droit au respect de la vie privée. L'efficacité du système de déclarations d'intérêts et de patrimoine dépend du mécanisme de mise en œuvre et de l'application de sanctions proportionnées et dissuasives en cas de non-respect de la législation. Concernant les conflits d'intérêts, les pays devraient promulguer des textes garantissant la gestion adéquate des conflits d'intérêts et prévoyant des sanctions pour tout conflit d'intérêts dûment établi, comme la démission du titulaire de la charge publique ou l'annulation rétroactive des décisions prises par le responsable.

Normes internationales et recommandations relatives au pouvoir discrétionnaire de poursuite et au contrôle juridictionnel

Question soumise par l'UE, juillet 2013

Il existe plusieurs recommandations et principes internationaux d'ordre général concernant le comportement des procureurs dans l'exercice de leurs fonctions, leur pouvoir discrétionnaire et les mécanismes de responsabilité, comme par exemple le contrôle juridictionnel. Néanmoins, il n'existe pas de normes spécifiques consacrées au contrôle juridictionnel par les tribunaux concernant les décisions des procureurs de ne pas poursuivre une affaire, car de tels principes et normes dépendent du cadre juridique de chaque pays. Cet article présente les problématiques et les enjeux principaux concernant le pouvoir discrétionnaire de poursuite et le contrôle juridictionnel. Elle offre un panorama des principales recommandations émises par les organisations internationales ainsi que par les associations professionnelles.

Accès à l'information et partis politiques

Question soumise par l'UE, juillet 2013

L'accès à l'information concernant les activités des partis politiques, en particulier leur financement, est indispensable pour pouvoir contrôler les flux financiers en politique. Dans la plupart des pays, les formations politiques, en raison de leur statut, font partie des organismes qui ne sont pas tenus de rendre des comptes aux citoyens et à leurs demandes d'informations. Néanmoins, les règles en matière de financement des partis comprennent souvent des dispositions contraignant les formations politiques à divulguer de telles informations. En vertu des normes internationales, les pays doivent établir des règles claires exigeant la divulgation régulière par les partis politiques des informations relatives à leurs activités et en particulier leur financement. Ces informations devraient être rendues publiques soit par les partis eux-mêmes, soit par un organisme chargé de contrôler les activités des formations politiques.

Régimes des incompatibilités des membres du Parlement dans des pays choisis

Question soumise par Transparency International France, mai 2013

De nombreuses démocraties prévoient des dispositions constitutionnelles en matière d'incompatibilité et d'inéligibilité des parlementaires afin d'éviter tout conflit d'intérêts et pour garantir que l'intérêt public prime sur l'intérêt privé. De telles dispositions empêchent les membres du Parlement d'effectuer en même temps des activités sensibles pour les secteurs privé et public, interdisent les titulaires de mandats publics ou de droit privé spécifiques d'être candidats à des élections législatives, ou imposent des obligations de divulgation d'intérêts privés et/ou de récusations pour certaines activités parlementaires sur des questions qui pourraient soulever un conflit d'intérêts. Cette réponse s'intéresse plus particulièrement aux régimes des incompatibilités au Canada, aux Etats-Unis, en Finlande, au Royaume-Uni et en Suède.

INSTITUTIONS

Meilleures pratiques pour les commissions anticorruption

Question soumise par Transparency International Azerbaïdjan, mars 2013

La plupart des parties prenantes considèrent les commissions anticorruption comme la réponse ultime à la corruption, en dépit de succès mitigés. En effet, les structures et les activités de ces commissions varient de manière significative d'un pays à l'autre. Cela affecte leur efficacité et leur indépendance. En dépit du fait que de telles commissions existent depuis plusieurs

décennies, ce n'est qu'en 2012, avec la Déclaration de Jakarta, que les représentants des commissions anticorruption et d'organisations internationales se sont mis d'accord sur des principes globaux communs. Cette note offre une vue d'ensemble de ces principes et de ces normes.

Les organismes de gestion des élections et leur composition

Question soumise par Transparency International Lituanie, février 2013

Un organisme de gestion des élections (OGE) est juridiquement responsable de la gestion des scrutins et de la mise en œuvre des instruments de démocratie directe. Toutefois, la composition de ces organismes diffère d'un pays à un autre. Certains pays ont opté pour un organisme composé d'experts où les membres sont nommés en vertu de leurs qualifications professionnelles plutôt que leur allégeance politique. Des états, comme la Slovaquie par exemple, qui ont connu une transition difficile vers la démocratie, tendent à développer des OGE multipartites ou des modèles mixtes comprenant des experts et des responsables politiques, ce qui est le cas de la Lituanie ainsi que de nombreux autres pays d'Europe de l'Est comme la Bulgarie, la Hongrie et la Roumanie. Quel que soit le modèle adopté, il convient de souligner qu'un OGE doit respecter les principes de transparence, de responsabilité, de professionnalisme et d'efficacité.

COMPRENDRE LA CORRUPTION

Preuve de l'impact des paiements officiels

Question soumise par Transparency International RU, juin 2013

Il existe un ensemble considérable de preuves montrant que les paiements officiels coûtent chers, qu'ils nuisent à la croissance et la productivité des entreprises, qu'ils sont risqués sur le plan juridique et qu'au final, ils ne rapportent rien aux entreprises. Ils ont des effets négatifs à long terme sur les activités des entreprises, tout en compromettant leur culture interne de probité et en devenant des cibles de choix pour exiger d'autres paiements officiels. Au niveau des pays, les paiements officiels ont un effet corrosif sur la totalité des structures de gouvernance et l'efficacité de l'appareil de l'état. Ils sapent la capacité des états à percevoir des recettes en provenance des canaux officiels et en fin de compte sabotent le développement économique durable et l'Etat de droit.

Formations contre la corruption

Question soumise par U4, janvier 2013

Cette réponse établit une liste non exhaustive de cours et de programmes de formation contre la corruption proposés par diverses universités et organisations.

Analyse documentaire sur la corruption dans les états fragiles

Question soumise par U4, janvier 2013

Cette note dresse la liste des articles et des travaux universitaires, accessibles au public, sur la corruption dans les états fragiles, en particulier ceux qui s'intéressent à la relation entre corruption, conflit et légitimité de l'état. Si la distinction entre l'effet et la cause fait encore débat, la majorité de ces articles et travaux souligne la corrélation qui existe entre corruption et fragilité de l'état. En général, ils notent que la corruption accroît le niveau d'instabilité de l'état tout en le délégitimant. Néanmoins, selon certaines études, sur le court terme, la corruption peut avoir un effet stabilisateur.

OUTILS ET APPROCHES DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Meilleures pratiques pour renforcer la participation des jeunes dans la lutte contre la corruption

Question soumise par U4, juillet 2013

Au cours des dix dernières années, les jeunes se sont de plus en plus impliqués dans le mouvement anticorruption. Cela s'est manifesté au travers de camps ou d'universités d'été au sein d'établissements, de la formation d'enseignants, de la conception de programmes d'études ou de la création de clubs d'intégrité. De nombreuses organisations de la société civile (OSC) ont également conçu des campagnes et des actions de sensibilisation destinées aux jeunes. D'une manière générale, les projets soutenus par les OCS, conçus et conduits par les jeunes ont donné de meilleurs résultats en termes de rayonnement et d'engagement individuel durable.

Vue d'ensemble des activités des sections pour les jeunes

Question soumise par Transparency International Cameroun, juin 2013

Cette réponse présente le panorama des activités de Transparency International à destination de la jeunesse dans la lutte contre la corruption. Les jeunes sont un élément pivot dans la réussite du combat contre la corruption. Au cours des dix dernières années, le mouvement de Transparency International a développé de nombreuses activités auprès de la jeunesse dans toutes les régions du monde : camps sur la démocratie et l'intégrité, colloques au sein de collèges et d'universités, formation des professeurs, conception de programmes d'études et création de clubs d'intégrité. De nombreuses sections nationales de Transparency International ont également lancé des campagnes et des activités de sensibilisation à l'intention des jeunes.

Inventaire des politiques et des activités de lutte contre les mouvements illicites de capitaux

Question soumise par Transparency International Secrétariat, juin 2013

Cette réponse présente le panorama des principales initiatives politiques en vigueur pour lutter contre les mouvements illicites de capitaux tels que: la lutte contre le blanchiment d'argent ; les règles concernant les personnes politiquement exposées et les déclarations de patrimoine; le recouvrement des avoirs et l'entraide judiciaire; les mesures prises pour éliminer la culture du secret comme les règles sur la propriété effective, les normes de comptabilité et l'échange de renseignements fiscaux. De plus, elle présente une liste non exhaustive des principaux acteurs politiques chargés d'établir des normes et militant en faveur d'un système financier plus transparent et responsable. La réponse inclut une vue d'ensemble des activités du mouvement de Transparency International et d'autres organisations internationales dans ce domaine.

Panorama des activités des sections nationales sur le genre et la corruption

Question soumise par Transparency International Secrétariat, juin 2013

Dans de nombreux pays en voie de développement, les femmes sont confrontées à des difficultés particulières liées à la corruption. Pour des raisons d'ordre culturel et d'autres enjeux contextuels, très souvent les femmes ne sont pas en mesure (tant financièrement que culturellement) d'agir contre la corruption. Très souvent, elles n'ont pas accès aux mécanismes de plaintes et aux moyens de recours appropriés. De plus, si on prend en compte leurs interactions étroites avec les fonctionnaires et leur plus grande dépendance à la prestation de services publics, elles ont un rôle central à jouer dans les structures d'expression et les mécanismes de responsabilité. Cet article présente le panorama des activités conduites par les sections nationales de TI pour aborder l'impact négatif de la corruption sur les femmes.

Méthodes pour obliger les gouvernements à rendre des comptes quant à leurs engagements de campagne

Question soumise par Transparency International Ghana, juin 2013

Il est indispensable que les élus soient tenus responsables de la mise en place et de la réalisation des engagements annoncés durant la campagne électorale pour éviter des promesses creuses et pour promouvoir une démocratie saine. Certains mécanismes de surveillance prévoient un dialogue avec les candidats avant le scrutin, d'autres consistent à utiliser les

promesses des candidats comme normes de référence. La technique de suivi la plus répandue est la veille en ligne qui, souvent, implique une collaboration entre la société civile et les médias. Par ailleurs, les techniques communautaires de suivi sont de plus en plus utilisées. Le suivi des promesses électorales implique que les citoyens puissent avoir accès aux informations concernant les programmes et les engagements des candidats.

Sanctions sociales : panorama des questions et des approches

Question soumise par Transparency International Secrétariat, juin 2013

Les sanctions sociales sont généralement considérées comme des alternatives aux formes plus traditionnelles de sanctions que sont les amendes ou les peines de prison. Elles peuvent être prononcées contre des individus, des entreprises ou même des états par des tribunaux mais aussi par la société civile hors de toute instance judiciaire. En plus des sanctions portant atteinte à la réputation, la société civile dispose d'une large panoplie d'outils de sanctions comme le boycott commercial, politique, culturel, universitaire ou sportif. Les sanctions sociales offrent de nombreux avantages en termes de châtement, de dissuasion, de rentabilité et surtout de lutte contre l'impunité. Néanmoins, cette forme de sanctions comporte des défis et des risques qu'il convient de considérer, en particulier en ce qui concerne le respect des procédures équitables, la légitimité, la proportionnalité et la légalité des sanctions; la difficulté de calibrer les sanctions ; les dommages potentiels et les risques d'abus.

Exemples de sanctions sociales

Question soumise par Transparency International Secrétariat, juin 2013

Cette réponse donne des exemples de sanctions sociales prononcées par d'autres organisations de la société civile (et dans certains cas par d'autres acteurs) sur des individus, des entreprises, des institutions ou des états. Au nombre de ces différentes formes de sanctions sociales, citons l'effet dénonciation (« naming and shaming ») dans le but de porter atteinte à la réputation ou encore les actions de boycott politique, économique et social. Cette réponse dresse une liste non exhaustive d'exemples de telles sanctions ainsi que des suggestions de campagnes en vue de mobiliser les citoyens pour l'application de ce type de sanctions.

Politique d'intégrité : un outil pour prévenir la corruption

Question soumise par Transparency International Slovénie, mai 2013

Des politiques d'intégrité ont été imposées au sein des administrations publiques pour que leurs membres se comportent avec intégrité. Leur conception est basée sur les instruments de gestion des risques opérationnels. Ils proposent une démarche systématique pour prévenir et combattre la corruption dans le secteur public. En général, ces politiques d'intégrité comprennent des mesures telles que l'identification, l'analyse et l'évaluation des risques de corruption dans une institution publique. Elles s'appuient sur un plan d'action clair pour répondre à ces risques et veiller au respect de la mise en œuvre. Outre leur aspect contraignant, ces politiques d'intégrité sont différentes des autres instruments d'évaluation de l'intégrité car elles vont au-delà de la seule évaluation des risques de corruption en établissant des règles pour analyser et évaluer les risques identifiés et en indiquant les mesures à mettre en œuvre pour réduire ou éliminer ces risques.

Suivi communautaire de l'aide humanitaire et des services de base

Question soumise par Transparency International Kenya, avril 2013

Le but du suivi communautaire est d'améliorer la qualité et les résultats d'un service ou d'un projet donné en permettant aux communautés locales d'exprimer leurs préoccupations, en fournissant un retour d'information constructif et en signalant les malversations et les abus. Cela va de la simple boîte à suggestions aux dispositifs d'évaluation sociale en passant par les outils de surveillance qui font appel aux nouvelles technologies de l'information (comme les notifications d'enquêtes par SMS). Le choix du mécanisme de surveillance dépend du service ou du projet surveillé et du contexte local.

Mécanismes communautaires de dépôt des plaintes

Question soumise par Transparency International Kenya, avril 2013

Les mécanismes de dépôt de plaintes peuvent accroître la bonne gouvernance pour les bénéficiaires de l'aide en leur donnant l'occasion de s'exprimer sur la qualité et la quantité des services et, s'il y a lieu, de porter plainte en cas de malversations potentielles. Il n'existe pas de modèle idéal de mécanismes de dépôts des plaintes car ils doivent être adaptés aux contraintes locales. Pour aborder toutes ces questions, le consensus général est que les bénéficiaires doivent être consultés dès la conception du mécanisme de dépôt des plaintes. Quels que soient les formes, les procédures et les canaux pour traiter les plaintes, le mécanisme doit être transparent, indépendant, responsable, accessible, sûr et simple d'utilisation.

Clauses anticorruption dans les accords de coopération en faveur du développement

Question soumise par l'UE, mai 2013

De nombreux organismes de coopération pour le développement intègrent des clauses anticorruption type dans leurs accords de coopération en faveur du développement. Ces clauses anticorruption définissent les comportements attendus des employés des agences de coopération pour le développement tout en envoyant un signal fort sur l'engagement de ces agences dans la lutte contre la corruption. Il n'existe pas de preuves tangibles de l'efficacité de ces clauses pour prévenir l'utilisation abusive des ressources des donateurs. Néanmoins, l'évaluation des politiques anticorruption des donateurs doit être accompagnée de sanctions prédéfinies claires, de mesures visant à surveiller l'utilisation des fonds, de la création de mécanismes de traitement de plaintes et de la protection des lanceurs d'alerte : autant d'éléments qui exercent à l'avenir un effet dissuasif.

Instruments visant à réduire la grande corruption chez les fonctionnaires et dans les entreprises

Question soumise par U4, avril 2013

L'ensemble des parties prenantes a un rôle à jouer pour établir un système de marchés publics sain. La société civile et les médias sont des éléments indispensables pour veiller à ce que les lois, les règlements et les contrats soient honnêtement mis en œuvre. Les marchés publics sont particulièrement vulnérables à la corruption car ils opèrent à la jonction des secteurs privé et public. Pour promouvoir l'intégrité, il faut s'attaquer à l'offre et la demande en matière de corruption. Pour réduire la grande corruption, il faut coordonner un processus ouvert de passation des marchés, un renforcement de la transparence, des mécanismes de suivi, la formation des agents chargés des marchés publics, l'intégrité du secteur privé ainsi que des mesures incitatives et dissuasives pour le secteur privé.

Les régimes de déclarations du patrimoine dans certains pays d'Asie

Question soumise par U4, avril 2013

Pour qu'un régime de déclaration du patrimoine soit efficace, les hauts fonctionnaires doivent divulguer régulièrement les informations concernant leurs avoirs, leurs sources de revenus, leurs passifs et leurs intérêts. Pour être un instrument efficace anticorruption, l'examen du contenu du patrimoine doit être conduit par un organe gouvernemental indépendant et autonome. Le système de vérification doit permettre d'identifier les conflits d'intérêts et l'enrichissement illicite en comparant les déclarations dans le temps ou en les adossant à d'autres déclarations comme les déclarations d'impôts ou les registres des propriétés immobilières. De plus, la divulgation publique des déclarations de patrimoine permet à la société civile et aux médias d'évaluer et de promouvoir le système en appuyant sa mise en application.

Vérification des déclarations de patrimoine : le rôle des OSC

Question soumise par Transparency International Ukraine, avril 2013

Lorsque les déclarations de patrimoine sont rendues publiques, les citoyens, les organisations de la société civile (OSC) et les médias peuvent les consulter et ainsi jouer un rôle central dans le respect de l'application de la loi. La société civile dispose de nombreux moyens pour vérifier le respect des règles relatives à la déclaration de patrimoine : examen du contenu des déclarations de patrimoine (en les comparant aux déclarations de patrimoine antérieures ou par rapport à d'autres documents publics tels que les informations sur les véhicules ou les renseignements d'ordre fiscal, pour ne citer que ceux-là) : contrôle du train de vie ; simplification excessive des données sur les déclarations de patrimoine présentées par les organismes

gouvernementaux; analyse et divulgation publique des constatations; analyse du respect de la législation tant par les fonctionnaires que par les organismes de surveillance.

Les sources d'information sur la transparence et les obligations redditionnelles des partis politiques

Question soumise par Transparency International Chili, mars 2013

Cette réponse détaille la liste des ressources sur les partis politiques, comme des informations sur les obligations redditionnelles des formations politiques, les règles de gouvernance et la transparence dans le financement des partis. La note propose aussi des liens vers des sites sur la réglementation des partis politiques dans certains pays ainsi que des exemples d'activités conduites par les sections nationales de Transparency International en relation avec les formations politiques.

Panorama des principales innovations technologiques pour identifier et réduire la corruption

Question soumise par U4, mars 2013

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) facilitent la collecte et la diffusion des informations sur la corruption. Elles permettent d'avoir accès aux informations officielles et financières tout en veillant au respect de l'intégrité dans les services de base et chez les acteurs politiques. Les TIC peuvent également servir à organiser des campagnes d'action et de sensibilisation en mobilisant les citoyens contre la corruption. Depuis une dizaine d'années, les gouvernements lancent un nombre croissant d'initiatives de cyberadministration pour renforcer l'efficacité et la transparence dans la fonction publique et améliorer les relations avec les usagers. Cependant, en dépit de types d'outils anticorruption relativement nouveaux, il n'existe que peu d'études, à l'heure actuelle, concernant l'impact des nouvelles technologies sur les niveaux de corruption.

Création et gestion des coalitions

Questions soumises par Transparency International Malaisie, mars 2013

On peut définir la création de coalitions comme la formation d'une alliance d'acteurs qui se mettent volontairement et contractuellement d'accord pour partager la responsabilité d'atteindre un objectif spécifique. Les membres d'une telle alliance ne sont pas nécessairement d'accord sur toutes les questions mais acceptent de traiter des thématiques précises afin d'en amplifier l'impact. En général, les coalitions constituent un cadre solide pour des organisations ou des individus partageant la même vision. Cela leur permet de poursuivre des objectifs de réforme communs, optimisant ainsi la force collective de leurs membres et de leurs alliés les plus influents. Cette réponse présente donc les enseignements tirés de la création de coalitions au niveau national et fournit quelques exemples dans le domaine de la lutte contre la corruption et la gouvernance.

Outils de formation pour les commissions anticorruption

Question soumise par Transparency International Zimbabwe, mars 2013

Cet article dresse la liste des formations et des cours pour les commissions anticorruption, les enquêteurs et les procureurs, ainsi que les noms et coordonnées des personnes-références dans diverses organisations et autres ressources utiles.

Code de déontologie pour les autorités locales

Question soumise par Transparency International Hongrie, mars 2013

Un code déontologique pour les autorités locales est une contribution majeure au maintien des plus hautes normes d'intégrité et à l'établissement de relations fondées sur la responsabilité et la confiance avec les populations que ces autorités servent. Bien que les codes de déontologie puissent considérablement varier en termes de style, de contenu et de mise en œuvre, ils sont en général porteurs de valeurs fondamentales universelles qui régissent les normes professionnelles et donnent des orientations concrètes sur les comportements à adopter dans des situations difficiles ou délicates. La conception d'un code comprend en général les étapes suivantes : identification des collaborateurs en vue de la rédaction du contenu, phase d'essai puis de validation du code, divulgation (par le biais de formations et de médiatisation) puis suivi et réexamen du code.

Guide pratique pour les outils d'évaluation du risque de corruption

Question soumise par U4, février 2013

Cette réponse présente plusieurs outils accessibles au public pour évaluer le niveau de corruption ou celui de la bonne gouvernance d'un pays. Ces outils combinent des données quantitatives et qualitatives sur le pays en question. De plus, ils couvrent la perception de la corruption, les cadres juridiques et institutionnels de la bonne gouvernance et leur mise en œuvre. Ces outils sont classés par ordre alphabétique (par noms d'organisations).

Etudes des politiques de divulgation de cas de corruption par les bailleurs de fonds

Question soumise par U4, février 2013

Les bailleurs de fonds utilisent différentes méthodes pour divulguer des affaires de corruption ou d'abus. De nombreux bailleurs de fonds bilatéraux ne diffusent pas en ligne des cas ou des décisions, même s'il s'agit d'exclusions. La décision de rendre public des affaires de corruption ou d'abus dépend des politiques en matière de notification d'actes répréhensibles et du droit du public à l'information. Par contre, les bailleurs de fonds multilatéraux divulguent les cas de corruption ou d'abus dans leur rapport annuel rédigé par leur cellule d'enquête. Certains, comme la Banque mondiale et des banques régionales de développement, publient également les noms de tous les prestataires individuels et entreprises exclus à la suite d'enquêtes sur les allégations de corruption.

Listes noires dans le domaine des marchés publics

Question soumise par Transparency International Ukraine, février 2013

L'établissement d'une liste noire, ou système d'exclusion, désigne en général la procédure qui consiste à exclure des appels d'offre les entreprises ou les prestataires individuels impliqués dans des malversations. Le registre des exclusions se trouve en général dans un lieu unique et peut être soit consultable par le public au sens large ou seulement par le pouvoir adjudicateur. Pour mettre en place un système efficace et équitable, la création d'une liste noire doit respecter les principes d'équité, de responsabilité, de transparence, de bonne pratique judiciaire (par exemple, le respect des procédures et des conditions de réintégration) et d'égalité. Le Bangladesh, le Brésil, l'Ouganda et le Pakistan, pour ne citer que ceux-là, ont établi un registre central accessible à la consultation publique dans le cadre de leurs systèmes de listes noires.

Empreinte législative

Question soumise par Transparency International Allemagne, février 2013

L'empreinte législative est un document décrivant le détail des rencontres (date, motif, identité) entre un parlementaire et une partie prenante ou un représentant d'intérêts. Jointe à un rapport parlementaire, cette empreinte législative fournit des renseignements sur les personnes impliquées dans l'élaboration d'un projet de loi. Les empreintes législatives ne jouent encore qu'un rôle mineur dans le débat sur les représentants d'intérêts et la transparence. De plus, elles ne sont pas obligatoires dans l'ensemble des pays considérés. Leur mise en œuvre fait l'objet de discussions à l'heure actuelle au sein du parlement européen où sont publiées déjà des empreintes législatives rédigées sur une base volontaire. Même s'il existe dans d'autres pays des outils semblables, comme la divulgation publique des dates des réunions ou les registres des représentants d'intérêts, ils ne traduisent pas l'ambition de fournir des renseignements détaillés sur ceux qui ont cherché à influencer un projet de loi et les méthodes utilisées pour exercer cette influence.

Lobbying, risques de corruption et le besoin de réglementation

Question soumise par Transparency International Secrétariat, juin 2013

Le lobbying ne constitue pas en tant que tel une activité de corruption ou illégitime mais c'est un élément clef du processus de prise de décision. Cependant, des entreprises par exemple peuvent exercer une influence démesurée qui peut être considérée comme une influence indue voire une captation de l'Etat. Dans ce contexte, il convient de mettre au point un large éventail de règlements en fonction de l'environnement politique et de l'état de développement du pays. Cela comprend les registres de représentants d'intérêts accessibles au public, la prévention des conflits d'intérêts, la limitation du passage direct de membres

des cabinets de ministres dans des entreprises de lobbying, la divulgation détaillée du patrimoine et des intérêts des hauts fonctionnaires ainsi que les lois sur la liberté d'information. Cette note présente un panorama des meilleures pratiques en matière d'activités visant à réguler l'influence des représentants d'intérêts.

Codes de déontologie pour les forces de police

Question soumise par Transparency International Maurice, janvier 2013

Les codes de déontologie pour les forces de police peuvent définir les valeurs fondamentales universelles qui sous-tendent les principes de conduite professionnelle par le biais d'une déclaration générale de principes. Ils peuvent également être plus normatifs et détaillés dans leur approche en fournissant des orientations concrètes sur les comportements à adopter dans des situations difficiles ou délicates. Même si les responsables de l'application des lois sont soumis aux mêmes normes déontologiques et éthiques que les autres fonctionnaires des administrations, en raison de la nature même de leurs missions et aux pouvoirs considérables dont ils sont dotés, d'autres questions doivent être traitées dans leur code déontologique. Parmi ces questions, citons le respect de la loi, l'usage de la force, l'usage des données et des renseignements dont ils sont récipiendaires, l'exercice de leurs fonctions, leurs activités de manière non discriminatoire et les orientations en matière de risques de corruption (pots-de-vin, cadeaux et invitations, conflits d'intérêts et exigences d'après-mandat).

Meilleures pratiques en matière de transparence et de participation dans le travail du législateur

Question soumise par Transparency International Vietnam, juillet 2013

Les citoyens ont le droit d'être informés et impliqués dans l'élaboration des lois et des politiques qui les affectent. Il est donc recommandé d'intégrer la participation du public dans les différentes phases du travail législatif comme la détermination des objectifs législatifs, la rédaction du projet, l'adoption et la mise en œuvre de la loi et son suivi, voire le remaniement du texte de loi. Il est possible d'envisager différents niveaux de participation citoyenne, allant du droit fondamental à l'information à la consultation, du dialogue à l'implication active du public. De nombreux défis se dressent devant la nécessité de la transparence et de l'ouverture du travail du législateur, comme les considérations de temps et de ressources. Il convient donc de trouver le juste équilibre pour mener à bien ce travail.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Panorama des principes de contrôle et de remise en cause des contrats de marchés publics

Question soumise par l'UE, juillet 2013

Les normes en matière de contrôle des marchés publics présentées dans les différents traités et organisations internationaux comportent l'établissement de mécanismes de contrôle interne et externe exercés, entre autres, par des vérificateurs indépendants, les soumissionnaires et les concurrents, ainsi que par la société civile. De plus, il existe plusieurs normes internationales et européennes relatives au contrôle des marchés publics et aux sanctions en cas de corruption. L'outil le plus efficace demeure sans doute l'implication de la société civile et l'exclusion systématique des entreprises impliquées dans des actes de malversations. De plus, en vertu des normes internationales, les états doivent mettre en œuvre des mécanismes de recours adéquats et efficaces.

Panorama des activités des sections relatives à la lutte contre la corruption dans le secteur minier

Question soumise par Transparency International Cameroun, juillet 2013

Cet article présente une vue d'ensemble des initiatives conduites par les sections nationales de Transparency International visant à prévenir et à réduire la corruption dans le secteur minier.

Documentation relative à la corruption dans les ports et aux frontières en Afrique australe

Question soumise par U4, juillet 2013

Les cas de corruption dans les ports et aux frontières impliquent différents acteurs tels que les gardes-frontières, les douaniers et les opérateurs portuaires. Les niveaux de pouvoirs discrétionnaires ainsi que les occasions de soutirer des pots-de-vin varient. En général, ce type de corruption se manifeste sous la forme de corruption collusoire pour éluder l'impôt et les tarifs douaniers ou des pratiques de corruption coercitives pour lesquelles des responsables portuaires ou douaniers obtiennent des pots-de-vin d'entreprises ou de prestataires individuels pour effectuer des opérations de routine. Le consensus général dans l'ensemble de la documentation est que la corruption portuaire et frontalière a un effet nuisible sur les coûts de transport, le commerce, le recouvrement des recettes, le crime organisé et la sécurité. Les mesures visant à traiter les pratiques de corruption dans les ports et aux frontières comprennent des dispositions systémiques s'attaquant aux causes profondes de la corruption. Elles incluent également le développement institutionnel et organisationnel pour définir ce qui alimente la corruption et les structures incitatives visant à créer un milieu favorable à la corruption.

Lutter contre la corruption dans la chaîne d'approvisionnement

Question soumise par Transparency International Allemagne, juin 2013

Avec une mise en œuvre plus stricte des dispositions du Foreign Corrupt Practices Act (FCPA – Lois sur les pratiques de corruption à l'étranger) par les Etats-Unis et l'adoption par le gouvernement britannique du Anti-Bribery Act (Loi anticorruption), qui établit la responsabilité des tiers, les entreprises sont de plus en plus conscientes des risques de corruption dans la chaîne d'approvisionnement. Les instruments et les méthodes souvent utilisés pour prévenir et lutter contre la corruption dans la chaîne d'approvisionnement varient selon le pays d'implantation de l'entreprise, le type d'activités et, plus généralement, selon les risques. Par conséquent il est vital de procéder à une évaluation des risques de corruption avant de choisir les fournisseurs et les distributeurs. De plus, des entreprises préfèrent élaborer des codes de conduite obligatoires pour les fournisseurs, en insérant des dispositions anticorruption dans les contrats et en formant les employés des fournisseurs aux questions relatives à la corruption. Certaines entreprises se sont regroupées pour assurer les conditions d'égalité entre concurrents et promouvoir la lutte contre la corruption. .

Responsabilité pénale des partis politiques

Question soumise par Transparency International Lituanie, avril 2013

Les partis politiques sont presque toujours couverts, implicitement ou explicitement, par la définition de personne morale dans les pays où existe la notion de responsabilité pénale des personnes morales. Néanmoins, dans de nombreux états, les partis politiques sont exempts de l'application de certaines sanctions, telles que la dissolution ou la cessation d'activités, en raison du rôle particulier qu'ils jouent dans la société. Mais même si dans de nombreux pays les partis politiques peuvent être tenus pour pénalement responsables, dans les faits, ils sont rarement sanctionnés.

La corruption dans le secteur de la santé : gestion des hôpitaux, marchés publics et influence des groupes d'intérêts

Question soumise par Transparency International Italie, avril 2013

Cette réponse examine les solutions possibles pour prévenir la corruption dans le secteur de la santé, en s'intéressant en particulier au processus de nomination des directeurs d'hôpital et aux procédures de contrôle, aux processus de passation des marchés et aux actions de lobbying de l'industrie pharmaceutique. Les mécanismes de transparence et d'obligations redditionnelles couplés avec des sanctions efficaces peuvent permettre de renforcer la qualité dans les services de santé tout en réduisant les possibilités de corruption. De plus, des mesures plus spécifiques, comme la divulgation du prix des médicaments, l'adoption de procédures de recrutement au mérite ou l'établissement obligatoire d'un registre des représentants d'intérêts, peuvent renforcer la transparence et, partant, enrayer la corruption.

Réduire la bureaucratie et la corruption dans les PME

Question soumise par U4, avril 2013

Une bureaucratie excessive constitue un fardeau démesuré pour les petites et moyennes entreprises (PME) en créant des incitations et des opportunités pour des pratiques de corruption et l'extorsion de pots-de-vin. Cela peut se manifester sous la

forme de procédures administratives lourdes ou trop rigides, des exigences inutiles en matière de permis, des processus décisionnels inadéquats et exagérément longs impliquant de nombreuses personnes ou commissions, ainsi qu'une multitude de règles particulières qui ralentissent l'activité des PME. Les instruments visant à réduire la bureaucratie et limiter les possibilités de corruption affectant les PME comprennent : le développement du guichet unique, le partage des informations et la standardisation, des dates communes de prise d'effet des nouvelles réglementations, la simplification des procédures administratives et des orientations adaptées aux besoins spécifiques des PME. En outre, les technologies de l'information et la cyberadministration améliorent les règles administratives et, surtout, la transparence et la responsabilité.

Panorama des initiatives dans le secteur judiciaire

Question soumise par Transparency International Roumanie, mars 2013

Cette note donne des exemples d'initiatives conduites par les sections nationales de Transparency International dans le secteur judiciaire. Il existe de nombreuses initiatives visant à promouvoir l'accès à la justice, l'implication des citoyens dans le contrôle des activités des tribunaux, le renforcement de la transparence, de l'indépendance et des capacités du judiciaire, l'évaluation des niveaux de corruption dans les tribunaux et au sein du ministère public ainsi que le contrôle des enquêtes, des poursuites et des sanctions concernant les individus coupables de corruption.

Inventaire des recommandations sur les évaluations des Systèmes d'intégrité nationale pour le secteur judiciaire

Question soumise par Transparency International Roumanie, mars 2013

Cette réponse rassemble les recommandations pour le pilier judiciaire sur les nombreuses évaluations du Système d'intégrité nationale effectuées au cours des dernières années.

Panorama des initiatives des sections pour traiter du thème de « la corruption en tant que menace pour la paix et à la stabilité »

Question soumise par Transparency International Allemagne, mars 2013

Cette note donne des exemples d'actions conduites par Transparency International pour traiter du thème de « la corruption en tant que menace pour la paix et la stabilité » dans les pays affectés par diverses formes d'instabilité (tels que définis dans la Liste des états en déliquescence). Bien qu'il n'existe pas d'initiatives liant explicitement la lutte contre la corruption et la paix et la stabilité, les activités visant à établir des systèmes légitimes et responsables pour l'application des lois, les institutions de sécurité, les procédures judiciaires et les procédures électorales, ont vraisemblablement le plus d'influence sur la paix et la stabilité. Cette réponse dresse une liste non exhaustive des initiatives des sections nationales dans ces quatre secteurs.

Documentation sur la corruption dans l'enseignement supérieur

Question soumise par Transparency International Norvège, février 2013

La corruption dans l'enseignement supérieur peut prendre différentes formes selon les régions, les pays et les institutions. Dans ce secteur, la corruption persiste tant au niveau systémique (par exemple, fraude, influence induite et fausses accréditations) qu'au niveau individuel (comportement abusif de la part d'enseignants, plagiat et tricherie, parmi d'autres). La corruption dans le secteur de l'enseignement supérieur a des conséquences sociales et économiques non négligeables en raison du rôle central des universités dans la vie d'un pays, en tant que point de référence neutre et en tant que « fabrique de dirigeants potentiels ». La corruption nuit à l'intégrité et à la qualité des études universitaires en dévoyant les objectifs essentiels de l'éducation.

Transparence dans les entreprises d'Etat

Question soumise par Transparency International Hongrie, février 2013

En raison de la compétition qui existe entre les entreprises d'Etat et celles du secteur privé, les entreprises d'Etat doivent être soumises aux mêmes exigences élevées en ce qui concerne la comptabilité, l'audit et le reporting. Néanmoins, en raison de leur proximité avec les régulateurs de marché, les entreprises d'Etat doivent relever des défis spécifiques en matière de gouvernance en adoptant des garanties supplémentaires contre la distorsion du marché et l'usage abusif des fonds publics. Le

rôle de l'Etat, en tant que propriétaire d'entreprises, doit être clairement distinct de son rôle de régulateur. Les entreprises d'Etat doivent être transparentes concernant leurs structures de gouvernance et de propriété, leurs relations avec d'autres entités étatiques, comme les banques et les institutions financières, et divulguer les aides ou garanties d'Etat qu'elles reçoivent.

Panorama des initiatives sur la corruption et la sécurité des citoyens

Question soumise par Transparency International Costa Rica, février 2013

Cette réponse présente une vue d'ensemble des activités conduites par différentes organisations visant à améliorer la sécurité des citoyens en luttant contre la corruption, en renforçant la transparence et les obligations redditionnelles et en promouvant la participation des citoyens et des organisations de la société civile.

Criminalité liée aux espèces sauvages et corruption

Question soumise par U4, février 2013

La corruption est considérée comme l'un des facteurs les plus critiques dans le trafic illicite d'espèces sauvages car il favorise le braconnage et les transactions entre les pays fournisseurs, demandeurs et de transit. En outre, elle constitue un facteur de résistance important pour le crime organisé impliqué dans le trafic d'espèces sauvages. Dans ce contexte, il existe plusieurs outils et méthodes de lutte contre la corruption qui peuvent aider à combattre le trafic illicite d'espèces sauvages. Ils comprennent : l'établissement d'un cadre juridique fort contre la corruption et le trafic d'espèces sauvages, des réformes portant sur la gestion des ressources humaines dans le secteur public, le renforcement des capacités techniques et sur les questions liées à l'intégrité et, d'une manière plus générale, la sensibilisation des acteurs le secteur public aux normes déontologiques.

Conflit d'intérêts dans le secteur des marchés publics

Question soumise par l'UE, janvier 2013

Les conflits d'intérêts peuvent survenir à différentes étapes de la procédure de passation des marchés publics dès lors que la décision d'un fonctionnaire peut être influencée par ses intérêts privés. Par conséquent, les Etats doivent adopter des directives qui définissent clairement la notion de conflit d'intérêts mais qui formulent aussi un certain nombre d'exigences : l'obligation pour les responsables de la procédure de passation des marchés publics de divulguer les informations sur leurs intérêts et actifs, de se désister le cas échéant de certains processus de prise de décision et l'interdiction d'assurer certaines de leurs fonctions en cas de risques de conflit d'intérêts. En outre, il est également fondamental de garantir l'accès à l'information, d'encourager la participation des parties prenantes lors des phases clés de la procédure de passation des marchés publics et de mettre au point des mécanismes de contrôle clairs afin de prévenir les conflits d'intérêts et autres formes de corruption dans la passation des marchés.

Réforme de la gestion des finances publiques dans les pays en voie de développement et les pays en situation de sortie de conflit

Question soumise par U4, mai 2013

La nature et les niveaux de risque de corruption varient en fonction des différentes phases du cycle de gestion des finances publiques (GFP). Cela va de la corruption administrative à la corruption politique. Bien que la réforme de la GFP constitue un élément central des réformes de gouvernement engagées dans de nombreux pays en voie de développement, en transition ou en situation de sortie de conflit, la question de la lutte contre la corruption constitue rarement un objectif explicite. Les pays ou territoires qui présentent des améliorations substantielles de la GFP et qui ont pu réduire les niveaux de corruption, tels que la bande de Gaza, la Cisjordanie, la Géorgie, le Rwanda, ont obtenu ces résultats positifs dans le cadre plus large des réformes engagées au niveau de l'Etat appuyé par la détermination des gouvernements.

La corruption dans le secteur de la santé au Viet Nam

Question soumise par l'UE, janvier 2013

Au Viet Nam, la corruption dans le secteur de la santé est considérée par le gouvernement et les citoyens comme un problème majeur. Le système de santé du pays est particulièrement perméable à la corruption en raison d'incertitudes politiques,

d'informations asymétriques entre les responsables de la santé et les patients et des conflits d'intérêts entre les responsables de la santé et les entreprises du secteur privé. Le gouvernement a élaboré une série de réformes visant à améliorer directement le cadre de gouvernance du secteur de la santé du pays. Malgré le manque d'informations sur l'impact de ces réformes, le gouvernement, les experts et les organisations de la société civile reconnaissent que beaucoup reste à faire pour réduire la corruption et améliorer le système de prestations médicales du pays.

Rendre des comptes : principaux aspects des systèmes internes des ONG

Question soumise par U4, janvier 2013, Nr 2013

Les Organisations non-gouvernementales (ONG) jouant un rôle de plus en plus prépondérant en tant qu'exécutantes de l'assistance au développement et comme contre-pouvoir politique, elles font l'objet d'une surveillance accrue pour démontrer qu'elles utilisent leurs ressources de manière efficace, responsable et transparente. Dans la plupart des pays, la création d'une ONG n'est soumise qu'à une réglementation minimale. Il résulte que la reddition de compte des ONG est avant tout régie par des mécanismes d'autorégulation, des procédures et règlements intérieurs. Par conséquent, ceux-ci doivent être évalués avec soin en termes d'efficacité dans la lutte contre les risques de corruption. Cela implique d'analyser la structure et les normes de gouvernance de l'organisation, son indépendance, ses politiques d'intégrité et ses codes de déontologie, ses normes en matière de transparence, ses politiques de gestion des ressources humaines, ses normes de gestion financière et les mesures prises pour rendre compte aux parties prenantes.

Corruption dans les médias des pays en voie de développement

Question soumise par U4, janvier 2013

Il n'y a que peu d'études sur la corruption et la sensibilisation à la corruption dans les médias. Dans les pays en voie de développement, l'absence de formations et de compétences techniques, la faiblesse des normes déontologiques, les restrictions financières, l'opacité des structures de propriété ou le contrôle des médias par l'Etat, l'insuffisance et le manque de démocratie des cadres juridiques constituent un terreau fertile pour la corruption. Il existe différentes formes de corruption dans les médias : versement d'argent en échange d'informations, actualités bidonnées ou fausses, dons, publicités masquées, favoritisme, récupération par des groupes d'intérêts ou par des acteurs politiques. Lutter contre la corruption dans les médias implique différentes approches : sensibilisation à la déontologie, renforcement de la liberté de presse, développement de politiques et de législation appropriées aux médias, promotion de la responsabilisation des médias et appui au journalisme d'investigation par le biais de formations techniques.

//////////////////////////////////// INFORMATION SUR DES PAYS

Vue d'ensemble de la corruption et de la lutte contre la corruption en Azerbaïdjan

Question soumise par l'UE, juillet 2013

L'Azerbaïdjan est caractérisé par une opposition marginalisée, peu de médias indépendants et un bilan peu reluisant en matière de droits humains. Le pays doit faire face à une corruption endémique et à des réseaux clientélistes solidement implantés. Cela ralentit le développement économique et social du pays. L'importance des richesses minérales du pays est perçue comme un facteur de croissance économique mais aussi comme une source de corruption. La gestion des finances publiques, les processus démocratiques et les organismes d'application des lois sont particulièrement sensibles à la corruption. Les réformes engagées récemment pour lutter contre la corruption commencent à porter leurs fruits. Mais le bilan du gouvernement en matière de droits humains continue d'alimenter une culture de l'impunité, nuisible à l'efficacité du programme de réformes.

Vue d'ensemble de la corruption et de la lutte contre la corruption en Côte d'Ivoire

Question soumise par l'UE, avril 2013

En Côte d'Ivoire, la corruption est endémique et touche tous les niveaux de la société. L'impunité est répandue et le système

judiciaire est considéré comme dangereusement arbitraire. La Côte d'Ivoire ne dispose pas des infrastructures de gouvernance de base et la faiblesse des organismes chargés de l'application des lois rend largement inefficace le système de gouvernement. Les réseaux clientélistes et claniques continuent de jouer un rôle pivot dans la société ivoirienne et l'administration ne fonctionne pas de manière transparente. La faiblesse des structures de gouvernance devient un obstacle majeur à une véritable réconciliation dans un pays toujours miné par les divisions.

Vue d'ensemble de la corruption et de la lutte contre la corruption en Irak

Question soumise par U4, avril 2013

Détournement de biens, escroqueries aux marchés publics, blanchiment d'argent, contrebande de pétrole et corruption rampante placent l'Irak au dernier rang de la liste des pays les plus corrompus. En outre, ces pratiques attisent la violence politique et freinent les efforts visant au renforcement effectif de l'Etat. Bien que le cadre de la lutte contre la corruption ait été renforcé depuis 2005, il n'existe toujours pas dans le pays un système d'intégrité robuste. L'interférence des acteurs politiques dans les organismes de lutte contre la corruption, la politisation des questions liées à la corruption, la faiblesse de la société civile, l'insécurité permanente, le manque de ressources et l'insuffisance des dispositions juridiques continuent de limiter la capacité du gouvernement à enrayer la corruption. Il est vraisemblable que l'un des défis majeurs que le pays doit relever est le renforcement de l'intégrité dans la gestion des revenus pétroliers.

Vue d'ensemble de la corruption et de la lutte contre la corruption en Ouganda

Question soumise par U4, avril 2013

En Ouganda, la corruption est considérée comme l'un des facteurs les plus problématiques pour le développement économique du pays et la prestation de services publics de qualité. La corruption touche de nombreux secteurs et institutions gouvernementales comme les marchés publics, la défense, l'éducation et la santé. De plus, en tant que pays dépendant de l'aide internationale, le développement d'un système de gestion des finances publiques vigoureux est indispensable pour garantir la rationalisation des dépenses et éviter les fuites. Afin de lutter contre la corruption, le gouvernement a lancé un programme de réformes, adopté de nouvelles lois et établi de nouvelles institutions. Mais, en dépit d'enquêtes et de procès récents sur des affaires de corruption, la mise en œuvre et l'application des lois efficaces laisse à désirer.

Les gouvernements qui ne respectent pas leurs engagements en matière de lutte contre la corruption

Question soumise par un membre individuel, mars 2013

La transparence et la lutte contre la corruption figurent au sommet de l'agenda de la communauté internationale depuis la fin des années 1990 et le début des années 2000. Mais dans de nombreux pays, la corruption reste endémique, démontrant l'absence de volonté politique réelle pour mettre en œuvre des mesures visant à la réduire. Seul un nombre restreint de gouvernements s'est officiellement engagé à lutter contre la corruption. Mais la plupart d'entre eux n'a pas ou peu donné suite à ses promesses. Cet article cite des cas d'engagements anticorruption non tenus, à partir d'exemples de toutes les régions du monde qui montrent les différents types de promesse et leur portée.

Vue d'ensemble de la corruption et de la lutte contre la corruption en Papouasie-Nouvelle-Guinée

Question soumise par U4, mars 2013

Les problèmes de corruption rampante en Papouasie-Nouvelle-Guinée se traduisent par l'insuffisance des performances du pays dans la plupart des secteurs pris en compte par les indicateurs de gouvernance. La corruption des fonctionnaires, le détournement de fonds, y compris de fonds publics, sont considérés comme le problème de gouvernance le plus important du pays. Pourtant, la structure de gouvernance de la Papouasie-Nouvelle-Guinée est assez complète et le gouvernement a exprimé son ambition de lutter contre la corruption. Néanmoins, les efforts de lutte contre la corruption sont insuffisants en raison de la faible application des lois existantes, des lacunes considérables en matière de ressources et de la confusion concernant le chevauchement des responsabilités entre les agences de lutte contre la corruption et les organismes chargés de l'application des lois.

Vue d'ensemble de la corruption et de la lutte contre la corruption au Honduras

Question soumise par l'UE, février 2013

Le Honduras est l'un des pays les plus pauvres et les plus violents du monde. Miné par une corruption endémique, la criminalité et l'impunité, le pays a du mal à se remettre des conséquences politiques, économiques et sociales du coup d'Etat de 2009 et des effets du trafic de drogue pour lequel le Honduras est devenu un point de transit important. Les défis du pays en matière de lutte contre la corruption sont le résultat du népotisme et du clientélisme, des réseaux de grand banditisme solidement établis et de la corruption politique. L'un des plus importants sujets de préoccupations concerne la corruption au sein des forces de sécurité et dans le secteur judiciaire. Cette corruption permet l'implantation de la criminalité et la perpétuation de la culture d'impunité dans le pays. Les efforts entrepris par le gouvernement pour lutter contre la corruption comprennent la mise en œuvre d'une loi sur la transparence et d'une nouvelle législation pour éradiquer la corruption dans les forces de sécurité. Il reste à voir si les engagements du gouvernement pour enrayer la corruption et le crime organisé auront les effets escomptés.

Corruption dans le secteur de l'enseignement au Cambodge

Question soumise par Transparency International Cambodge, février 2013

Des années de guerre civile ont affaibli le système d'enseignement du Cambodge. Depuis les Accords de paix de Paris sur le Cambodge de 1991, des efforts en vue d'améliorer le système éducatif du pays ont été entrepris. Mais la corruption est solidement établie dans le pays, en raison des salaires extrêmement bas des enseignants ainsi que de l'absence de contrôles et d'obligations redditionnelles. Tout cela entrave les efforts du gouvernement en faveur d'une offre de services globale, d'accès facile et de grande qualité pour tous. De nombreux étudiants et parents signalent régulièrement devoir payer des frais de scolarité non officiels pour obtenir des fournitures scolaires, des notes ou des moyennes plus élevées ou pour pouvoir être admis dans des établissements publics. Les enseignants aussi affirment devoir verser des sommes d'argent non officielles pour recevoir leur salaire, obtenir de l'avancement ou participer à des formations sur le renforcement des capacités. Enfin, la corruption touche également les fonds alloués aux établissements scolaires par le gouvernement central ou les autorités régionales.

Vue d'ensemble de la corruption et de la lutte contre la corruption dans les Kiribati

Question soumise par l'UE, janvier 2013

Comme la plupart de leurs voisins, les Kiribati se classe dans la moyenne en matière de performance dans les secteurs pris en compte par les indicateurs de gouvernance. La corruption politique et le népotisme semblent être les principaux problèmes de corruption dans les trois principaux archipels de l'Etat. L'importance économique croissante de l'industrie de la pêche et de la gestion des ressources halieutiques en font des secteurs sujets à la corruption. Des ressources et un nombre d'habitants limités constituent un frein à la mise en œuvre des mécanismes de gouvernance et de contrôle opérationnels. Les Kiribati ne disposent toujours pas des pouvoirs pour la mise en place d'un système efficace de lutte contre la corruption.

Vue d'ensemble de la corruption et de la lutte contre la corruption dans les Îles Cook

Question soumise par l'UE, janvier 2013

En raison du manque d'informations, il est difficile d'évaluer le niveau de la corruption et ses effets dans les Îles Cook. Néanmoins, selon des études internationales, le pays se classe dans la moyenne des états en termes de performances dans les secteurs pris en compte par les indicateurs de gouvernance. On note que le pays obtient de piètres résultats en matière de respect de l'Etat de droit. Les principaux risques de corruption semblent être le népotisme et la corruption politique. De plus, longtemps considérées comme un paradis fiscal, les Îles Cook sont susceptibles d'être utilisées à des fins de blanchiment d'argent.

Vue d'ensemble de la corruption et de la lutte contre la corruption au Tonga

Question soumise par l'UE, janvier 2013

La corruption demeure un problème central au Royaume du Tonga, mais au cours des dernières années, le gouvernement a pris d'importantes mesures pour lutter contre la corruption et améliorer la gouvernance du pays, ce qui lui a permis de gravir les

degrés du classement des pays « vertueux ». Aujourd'hui, le Tonga se classe dans la moyenne des états en termes de performances dans les secteurs pris en compte par les indicateurs de gouvernance. La corruption politique et le népotisme continuent de miner le pays tant ils sont ancrés dans la structure démographique, la force des liens de parenté et l'éveil tardif à la conscience démocratique.

Les risques pour la coopération en faveur du développement dans les états fragiles et en transition (Afghanistan)

Question soumise par U4, janvier 2013

Comme pour de nombreux pays et régions qui se relèvent de conflits armés ou de situations d'instabilité violente, l'Afghanistan entre désormais dans une phase de transition caractérisée par le retrait progressif des soldats étrangers et une gestion par l'état afghan lui-même des ressources octroyées par différents programmes d'aide. Ce processus entraîne des défis en matière de corruption et des risques pour les bailleurs de fonds. Par conséquent les risques pour les programmes en faveur du développement doivent être évalués à différents niveaux : contextuel (par exemple, analyse des facteurs externes qui affectent les programmes de développement, comme la sécurité et l'environnement économique et politique), programmatique (par exemple, les risques d'échec des programmes d'aide au développement en raison d'approches théoriques éloignées de la réalité ou de conséquences imprévues) et institutionnel (par exemple, les risques fiduciaires et d'image en raison de la corruption). Les bailleurs de fonds vont devoir adapter leurs méthodes de gestion des risques pour répondre aux besoins de la phase de transition, plus spécifiquement en trouvant un compromis entre les risques et les potentiels économiques (plutôt que de s'engager seulement dans des programmes moins risqués) et en sélectionnant les instruments d'aide appropriés au contexte spécifique.

Vue d'ensemble de la corruption et de la lutte contre la corruption au Zimbabwe

Question soumise par U4, janvier 2013

Le fragile accord de partage du pouvoir de 2008, connu sous le nom de *Global Political Agreement* (GPA, accord politique global), entre le président Robert Mugabe et le chef de l'opposition nommé Premier ministre, Morgan Tsvangirai, pour résoudre la crise politique et économique du pays, a apporté un calme relatif et une certaine stabilité économique au Zimbabwe. Mais le pays continue de faire face à de nombreux défis en matière de gouvernance qui se manifestent sous différentes formes de corruption, allant de la petite corruption ou de la corruption bureaucratique à la grande corruption impliquant de hauts fonctionnaires. Dans le cadre des prochaines élections, le système de clientélisme politique solidement implanté, la mainmise du parti au pouvoir sur les forces de sécurité, la violence politique, la répression et la manipulation constituent autant de sources majeures de préoccupations qui ont marqué l'histoire récente du pays.

Vue d'ensemble de la corruption et de la lutte contre la corruption au Guatemala

Question soumise par U4, janvier 2013

Le Guatemala est confronté à une corruption endémique qui touche tous les secteurs de la société et qui se manifeste sous différentes formes : petite et grande corruptions et infiltration des organismes d'Etat par le crime organisé. La corruption, l'impunité et la captation de l'Etat frappent les institutions chargées de l'application des lois. En dépit de plusieurs initiatives visant à enrayer la corruption au sein des organismes gouvernementaux, on continue de signaler des scandales impliquant de hauts fonctionnaires. Le gouvernement a pris des mesures pour renforcer l'indépendance du système judiciaire et s'est engagé à réformer d'autres agences chargées de l'application des lois. Il est cependant encore trop tôt pour évaluer si la volonté apparente du gouvernement de lutter contre la corruption se traduira par un changement réel.

Vue d'ensemble de la corruption et de la lutte contre la corruption au Sud Soudan

Question soumise par U4, janvier 2013

Le Sud Soudan est devenu indépendant le 9 juillet 2011, après des décennies de guerre civile. Le pays est confronté à une multitude de défis liés à la gouvernance et à la pauvreté, tandis que les hostilités avec le Soudan continuent. Au plan intérieur, le Sud Soudan doit faire à de nombreux obstacles comme le manque d'infrastructures de base, le faible développement des marchés et la persistance de l'insécurité. La corruption touche tous les secteurs de l'économie et tous les niveaux de l'appareil

d'Etat. Elle se manifeste de différentes façons, en particulier sous la forme de grande corruption et de réseaux clientélistes suivants les clivages tribaux. Depuis, l'indépendance, le pays a pris des mesures anticorruption pour promouvoir la transparence et la reddition de compte. Le cadre de la lutte contre la corruption du Sud Soudan est encore embryonnaire : le manque de capacité, de ressources et de volonté politique empêche la mise en œuvre réelle de la réglementation existante.

Vue d'ensemble de la corruption et de la lutte contre la corruption en Colombie

Question soumise par U4, Janvier 2013

Si on s'accorde généralement pour dire que, au cours des dix dernières années, la Colombie a accompli des progrès en matière de primauté du droit, en revanche les nouvelles réformes pour lutter contre la corruption n'ont pas pour l'instant porté leurs fruits. La Colombie continue d'être confrontée à la corruption structurelle, comme la collusion entre les secteurs privé et public, le clientélisme et l'influence du crime organisé sur l'appareil d'état, une absence de contrôle et de dispositions réglementaires par le gouvernement central dans les régions les plus reculées du pays et l'inefficacité du système judiciaire. La croissance rapide de l'industrie extractive a donné un nouvel élan à l'économie colombienne mais l'absence de mécanismes de régulation et de responsabilisation demeure une source de préoccupations.

“Les notes du Helpdesk anticorruption offrent aux praticiens du monde des réponses à la demande sur la corruption, dans des délais rapides. S'appuyant sur les informations accessibles au public, chaque note présente une vue d'ensemble d'une question particulière sans pour autant refléter nécessairement la position officielle de Transparency International.”